

**Entité adjudicatrice**

Communauté de communes Cère et Goul en Carladès,  
M. ALBISSON – Président  
Place du Carladès - 15800 VIC-SUR-CERE  
Tél: 04 71 47 89 00 / fax: 04 71 47 89 01  
E-mail : [s.evennou@carlades.fr](mailto:s.evennou@carlades.fr)

**Objet :**

Marché de maîtrise d'œuvre dans le cadre de l'extension du réseau de chaleur de VIC-SUR-CERE

**Nature du marché**

Services - Catégorie de services n°12

**Type de Marché**

Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ;

**Mode de Passation**

Procédure adaptée suivant dispositions réglementaires en vigueur.

**Lieu d'exécution**

Commune de VIC-SUR-CERE

**Délai d'exécution**

La durée des prestations devra concorder avec le planning général de l'opération précisée au DCE

**Nomenclature Classification CPV :**

Principale : 71000000 - Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie,

**Décomposition en tranches ou en lots**

Lot unique

**Quantité ou étendue**

Réseau de chaleur acier, sous-stations de bâtiments publics, tertiaires, collectifs.  
Le descriptif des travaux détaillé figure dans le programme technique de l'opération.

**Conditions relatives au contrat**

Financements : Budget intercommunal

**Forme juridique**

Prestataire unique ou groupement solidaire.

**Conditions de participation***Capacité économiques et financière*

Références requises : capacités économiques et financières du candidat.

*Référence professionnelle et capacité technique*

Références requises : Références éventuelles du candidat pour des prestations équivalentes,

*Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :*

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article L.2132-2 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,
- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuves équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques,
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels,
- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,

- Présentation d'une liste de travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyées d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants,
- Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire,
- Lettre de candidature DC1 (anciennement DC4) et déclaration du candidat DC2 (anciennement DC5), disponible à l'adresse suivante <http://minefe.gouv.fr>, thème : formulaires/marchés publics
- Documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat,
- En cas de candidature émanant de groupement d'entreprises, la lettre de candidature (imprimé DC1) sera signée par chaque membre du groupement ou par le mandataire dûment habilité (article 51-4 du code des marchés publics). Les justifications seront fournies par le groupement afin de permettre l'appréciation globale des capacités des membres du groupement. Il n'est pas exigé que chaque cotraitant ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution du marché.
- DC6 Déclaration relative à la lutte contre le travail dissimulé, disponible à l'adresse suivante : <http://minefe.gouv.fr>, thème marchés public ou équivalent,
- NOT12 (anciennement DC7) ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante <http://minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics),

*Documents à produire dans tous les cas au stade de l'attribution du marché*

- Pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail
- Attestations, certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que le candidat a satisfait à ses obligations fiscales et sociales (si ces éléments ne sont pas déjà demandés dans le cadre du DC7 ci-après) ou documents équivalents en cas de candidat étranger (Etat annuel des certificats reçus, disponible à l'adresse suivante <http://minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics)

**Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération

65 % : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique

35 % : Prix des prestations

**Renseignements techniques**

AMO : KAIROS INGENIERIE - M. SCHNEIDER – [pierre.schneider@kairos-ingenierie.com](mailto:pierre.schneider@kairos-ingenierie.com)

**Renseignements administratifs**

Stéphanie EVENNOU – [s.evennou@carlades.fr](mailto:s.evennou@carlades.fr)

**Documents Dossier de consultation sur demande :**

téléchargement sur le site :

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2019\\_HJdNgfoV5\\_](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2019_HJdNgfoV5_)

**Offres**

Remise des offres le 28 mai 2019 à 12h00 au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français. Unité monétaire utilisée : l'euro.

Validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Dépôt**

téléchargement sur le site : [www.achatpublic.com](http://www.achatpublic.com)

**Procédures de recours**

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Clermont Ferrand

6 cours Sablon - 63033 Clermont-Ferrand Cedex 01 - Téléphone : 04 73 14 61 00 - Télécopie : 04 73 14 61 22 (greffe)

Courriel : [greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr](mailto:greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr)

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Art R421-1 à R421.7 du code de justice administrative (2mois à compter de la notification ou publication de la décision du pouvoir adjudicateur) Art L551-1 et R551-1 du code de justice administrative pour le référé précontractuel.

Possibilité d'un recours plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'attribution du marché.

**Envoi à la publication**

07/05/2019